



## Conseil économique et social

Distr. limitée  
21 mai 2001  
Français  
Original: anglais

---

### Comité chargé des organisations non gouvernementales

7-25 mai 2001

Point 9 de l'ordre du jour

**Adoption du rapport du Comité**

#### Projet de rapport

**Rapporteur : Mihaela Blajan (Roumanie)**

#### I. Organisation de la session

##### A. Ouverture et durée de la session

1. Le Comité chargé des organisations non gouvernementales a tenu sa session de 2001 du 7 au 25 mai 2001. Le Comité a tenu \_\_\_ séances (1re à \_\_\_).

##### B. Participation

2. Les 19 membres du Comité ont participé à la session. Des observateurs d'autres États Membres de l'Organisation des Nations Unies, des représentants d'organismes du système des Nations Unies et des observateurs d'organisations non gouvernementales étaient également présents. Une organisation, à laquelle a été adressée une invitation permanente à participer en tant qu'observateur aux sessions et aux travaux de l'Assemblée générale, était représentée par un observateur. La liste des participants figure à l'annexe I.

##### C. Élection du Bureau

3. À sa 1re séance, le 7 mai, le Comité a réélu par acclamation les membres du Bureau dont les noms suivent :

*Président*

Levent Bilman (Turquie)

*Vice-Présidents*

Mercedes de Armas Garcia (Cuba)

Mihaela Blajan (Roumanie)  
Ilham Ibrahim Mohamed Ahmed (Soudan)

4. À la même séance, le Comité a également élu par acclamation Ishtiaq Hussain Andrabi (Pakistan) Vice-Président et Mihaela Blajan (Roumanie) Rapporteur, en plus de ses fonctions de vice-présidente.

#### **D. Ordre du jour**

5. À sa 1<sup>re</sup> séance, le 7 mai, le Comité a adopté l'ordre du jour provisoire de sa session de 2001 figurant dans le document E/C.2/2001/1. L'ordre du jour était le suivant :

1. Élection du Bureau.
2. Adoption de l'ordre du jour et autres questions d'organisation.
3. Demandes d'admission au statut consultatif et demandes de reclassement reçues des organisations non gouvernementales :
  - a) Demandes d'admission au statut consultatif et demandes de reclassement dont le Comité a décidé de reporter l'examen lors de sa session antérieure;
  - b) Nouvelles demandes d'admission au statut consultatif et nouvelles demandes de reclassement.
4. Examen des méthodes de travail du Comité : application de la résolution 1996/31 du Conseil économique et social, notamment du processus d'accréditation des représentants d'organisations non gouvernementales, et de la décision 1995/304 du Conseil :
  - a) Processus d'accréditation des représentants d'organisations non gouvernementales;
  - b) Examen des organisations dont les caractéristiques ne sont pas strictement conformes aux dispositions de la résolution 1996/31 du Conseil économique et social;
  - c) Renforcement de la Section des organisations non gouvernementales du Secrétariat;
  - d) Autres questions connexes.
5. Application de la résolution 1996/302 du Conseil économique et social.
6. Examen des rapports quadriennaux soumis par des organisations non gouvernementales dotées du statut consultatif général ou spécial auprès du Conseil économique et social.
7. Examen des rapports spéciaux.
8. Ordre du jour provisoire et documentation de la session du Comité qui aura lieu en 2002.
9. Adoption du rapport du Comité.

6. À la même séance, le Comité a approuvé l'organisation des travaux figurant dans un document officieux.

### **E. Documentation**

7. La liste des documents dont le Comité était saisi à sa session de 2001 figure à l'annexe II.

---